

Sept projets sélectionnés pour développer et améliorer la surveillance de la biodiversité terrestre en France



Suite à l'appel à manifestations d'intérêt « Développement et amélioration de la surveillance de la biodiversité terrestre en France (Hexagone, Corse et Outre-mer) » lancé au printemps 2024, sept projets ont été sélectionnés. 57 dossiers de candidature avaient été déposés à la date butoir fixée au 12 mai 2024. La qualité et la diversité de l'ensemble des projets candidats ont été soulignées par le comité de sélection.

Par divers travaux de recherche et développement, les sept projets retenus apporteront de nouveaux éléments méthodologiques et opérationnels pour développer et améliorer la surveillance terrestre d'espèces et / ou d'habitats de l'Hexagone, de Corse, et des cinq départements et régions d'Outre-mer (DROM) : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte et La Réunion. Ces projets permettront d'améliorer la connaissance des tendances de la biodiversité en travaillant notamment sur la qualité de la surveillance de la biodiversité terrestre, des habitats et espèces à enjeux communautaires et nationaux définis dans le [schéma directeur de surveillance de la biodiversité terrestre](#).

Les sept projets lauréats sont les suivants :

- BÍLO - Calibration d'outils de surveillance de la Biodiversité tellurique à l'échelle d'une Île Océanique
- CEObs - suivi des Communautés végétales avec prise en compte des Erreurs d'Observation
- L'ADN environnemental comme outil de suivi de la biodiversité des vers de terre néotropicaux
- POLLICAN - Développement d'un protocole de suivi des insectes pollinisateurs dans les écosystèmes forestiers antillais
- PREPOLL - Préfiguration du suivi européen des pollinisateurs en France
- Programme de surveillance des amphibiens et des reptiles de l'océan Indien
- SAPA - Suivi par Acoustique Passive des Amphibiens

Le démarrage de ces projets est prévu fin 2024/début 2025.

Crapaud vert (Bufo viridis). Crédit photo : S. Wroza

Liens utiles

[Plus d'infos sur www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)